

**Cabinet M.L.P.N.**

Expertise-comptable  
Commissariat aux comptes  
91 Quai de Valmy  
75010 Paris

Tel: 01 43 55 17 29  
SIRET 808 457 782 00023  
TVA FR 05808457782  
morgane.leuchtmann@mlpn.fr

***SA MAGILLEM DESIGN SERVICES***

**Société Anonyme  
Au Capital de 125 260 €**

**Siège Social : 251 Rue du Faubourg Saint Martin  
75 010 PARIS**

**RCS PARIS 492 681 671**

\*\*\*\*\*

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS***

\*\*\*\*\*

**Exercice clos le 30 Juin 2022**

\*\*\*\*\*

# ***SA MAGILLEM DESIGN SERVICES***

**Société Anonyme  
Au Capital de 125 260 €**

**Siège Social : 251 Rue du Faubourg Saint Martin  
75 010 PARIS**

**RCS PARIS 492 681 671**

\*\*\*\*\*

## ***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***

### ***SUR LES COMPTES ANNUELS***

**Exercice clos le 30 Juin 2022**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

#### **Opinion avec réserves**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAGILLEM DESIGN SERVICES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société<sup>2</sup> à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion avec réserve**

##### ***Motivation des réserves***

Les comptes annuels de votre société présentent plusieurs comptes débiteurs non justifiés pour un montant total de 42 939 euros. Ces comptes auraient dû être soldés par la comptabilisation d'une charge :

- Une provision négative pour contrôle fiscal de 14 882 €
- Le solde du dépôt de garantie non restitué de 20 187 €
- Le versement de cotisations retraite pour 2 956 €
- Des avances sur note de frais non soldées pour 1 770 €

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » en page 5 de l'annexe des comptes annuels qui concerne la vérification de comptabilité que subit la société.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve » nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour :

- Les subventions à recevoir,
- Les écarts de change,
- L'absence de risque fiscal sur la vérification de comptabilité en cours.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas

échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe au présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 15 Mars 2023

Cabinet M.L.P.N.

Représenté par  M<sup>me</sup> M<sup>me</sup> LEUCHTMANN

Commissaire aux comptes

## ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Société MAGILLEM DESIGN SERVICES

251 RUE DU FBG SAINT MARTIN

75010 PARIS

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022



Société MAGILLEM DESIGN SERVICES

251 RUE DU FBG SAINT MARTIN

75010 PARIS

## COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2022

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 10



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	70 000.00	25 560.62	44 439.38	49 822.38	5 383.00	10.80	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	52 477.86	38 109.84	14 368.02	27 121.30	12 753.28	47.02	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	100.00		100.00	100.00				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
<b>Total II</b>	122 577.86	63 670.46	58 907.40	77 043.68	18 136.28	23.54		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	27 829.62		27 829.62	366 765.97	338 936.35	92.41	
	Autres créances	1 381 037.05		1 381 037.05	3 578 108.78	2 197 071.73	61.40	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	127 834.63		127 834.63	49 594.09	78 240.54	157.76		
Disponibilités	1 268 479.26		1 268 479.26	110 155.64	1 158 323.62	NS		
Charges constatées d'avance (3)				5 419.28	5 419.28	100.00		
<b>Total III</b>	2 805 180.56		2 805 180.56	4 110 043.76	1 304 863.20	31.75		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)	58 348.87		58 348.87	57.69	58 291.18	NS	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	2 986 107.29	63 670.46	2 922 436.83	4 187 145.13	1 264 708.65	30.26		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an





## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		30/06/2022	12	30/06/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 125 260 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	125 260.00	125 260.00				
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	44 522.00	44 522.00				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 907 208.55	460 605.46	1 446 603.09	314.07		
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	201 918.02	1 446 603.09	1 244 685.07	86.04		
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	2 278 908.57	2 076 990.55	201 918.02	9.72			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		335 613.89	335 613.89	100.00		
	<b>Total II</b>		335 613.89	335 613.89	100.00		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	58 348.87	20 057.69	38 291.18	190.91		
	<b>Total III</b>	58 348.87	20 057.69	38 291.18	190.91		
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		1 250 000.00	1 250 000.00	100.00		
	Concours bancaires courants		10 000.00	10 000.00	100.00		
	Emprunts et dettes financières diverses	934.95		934.95			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210 974.44	266 481.82	55 507.38	20.83			
Dettes fiscales et sociales	218 292.00	219 763.85	1 471.85	0.67			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		7 663.00	7 663.00	100.00			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	<b>Total IV</b>	430 201.39	1 753 908.67	1 323 707.28	75.47		
	Ecart de conversion passif (V)	154 978.00	574.33	154 403.67	NS		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	2 922 436.83	4 187 145.13	1 264 708.30	30.20		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

430 201.39 1 753 908.67



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	45 416.15		45 416.15	1 100 441.99	1 055 025.84	95.87
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	45 416.15		45 416.15	1 100 441.99	1 055 025.84	95.87
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			148 269.50	233 823.00	85 553.50	36.59
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			31 580.79	172 527.99	140 947.20	81.70
Autres produits			11 526.48	702 116.83	690 590.35	98.36
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			236 792.92	2 208 909.81	1 972 116.89	89.28
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			204 948.21	2 218 156.42	2 013 208.21	90.76
Impôts, taxes et versements assimilés			808.13	174 455.58	173 647.45	99.54
Salaires et traitements				1 415 709.53	1 415 709.53	100.00
Charges sociales			38 970.80	730 218.93	691 248.13	94.66
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 136.28	96 997.95	78 861.67	81.30
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				31 580.79	31 580.79	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			125 117.03	784 866.11	659 749.08	84.06
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			387 980.45	5 451 985.31	5 064 004.86	92.88
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			151 187.53	3 243 075.50	3 091 887.97	95.34
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

26 309.00  
165 352.00



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022	12	Exercice N-1 30/06/2021	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	6 459.51		102 001.14		95 541.63	93.67
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			6.22		6.22	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	81 001.75		96 279.55		15 277.80	15.87
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>87 461.26</b>		<b>198 286.91</b>		<b>110 825.65</b>	<b>55.89</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	58 348.87		175 669.68		117 320.81	66.78
Intérêts et charges assimilées (4)	3 985.80				3 985.80	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>62 334.67</b>		<b>175 669.68</b>		<b>113 335.01</b>	<b>64.52</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>25 126.59</b>		<b>22 617.23</b>		<b>2 509.36</b>	<b>11.09</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>126 060.94</b>		<b>3 220 458.27</b>		<b>3 094 397.33</b>	<b>96.09</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	26 308.98		42 089.85		15 780.87	37.49
Produits exceptionnels sur opérations en capital	597 371.86		5 533 835.35		4 936 463.49	89.21
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	71 769.71		108 498.00		36 728.29	33.85
<b>Total VII</b>	<b>695 450.55</b>		<b>5 684 423.20</b>		<b>4 988 972.65</b>	<b>87.77</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	180 574.84		36 534.88		144 039.96	394.25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	81 001.75		924 666.96		843 665.21	91.24
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			20 000.00		20 000.00	100.00
<b>Total VIII</b>	<b>261 576.59</b>		<b>981 201.84</b>		<b>719 625.25</b>	<b>73.34</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>433 873.96</b>		<b>4 703 221.36</b>		<b>4 269 347.40</b>	<b>90.77</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	105 895.00		36 160.00		69 735.00	192.85
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 019 704.73</b>		<b>8 091 619.92</b>		<b>7 071 915.19</b>	<b>87.40</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>817 786.71</b>		<b>6 645 016.83</b>		<b>5 827 230.12</b>	<b>87.69</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>201 918.02</b>		<b>1 446 603.09</b>		<b>1 244 685.07</b>	<b>86.04</b>

\* Y compris Redevance de crédit bail mobilier  
Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

21 373.32



## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Suite à la cession du fonds de commerce intervenue en novembre 2020, un montant de 1M\$ a été retenu en paiement du prix de cession au titre d'une clause d'earn-out. En date du 27 janvier 2022, une tranche de 666k\$ (597k€) est réalisée.

La société fait l'objet d'une vérification de comptabilité notifiée le 26 novembre 2021. Le contrôle en cours porte principalement sur le crédit impôt recherche des années 2019 à 2021.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	70 000		
Matériel de transport	8 303		
Emballages récupérables et divers	44 175		
<b>TOTAL</b>	<b>52 478</b>		
Autres participations	81 102		
<b>TOTAL</b>	<b>81 102</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>203 580</b>		

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			70 000	70 000
Matériel de transport				8 303	8 303
Emballages récupérables et divers				44 175	44 175
<b>TOTAL</b>				<b>52 478</b>	<b>52 478</b>
Autres participations			81 002	100	100
<b>TOTAL</b>			<b>81 002</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>81 002</b>	<b>122 578</b>	<b>122 578</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	20 178	5 383		25 561
Matériel de transport	1 153	2 768		3 921
Emballages récupérables et divers	24 203	9 986		34 189
<b>TOTAL</b>	<b>25 357</b>	<b>12 753</b>		<b>38 110</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 534</b>	<b>18 136</b>		<b>63 670</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	5 383				
Matériel de transport	2 768				
Emballages récupérables et divers	9 986				
<b>TOTAL</b>	<b>12 753</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 136</b>				



## ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	58	58 349	58		58 349
Autres provisions pour risques et charges	20 000		20 000		
<b>TOTAL</b>	<b>20 058</b>	<b>58 349</b>	<b>20 058</b>		<b>58 349</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	81 002		81 002		
Sur comptes clients	31 581		31 581		
Autres provisions pour dépréciation	51 712		51 712		
<b>TOTAL</b>	<b>164 295</b>		<b>164 295</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>184 352</b>	<b>58 349</b>	<b>184 353</b>		<b>58 349</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation			31 581		
financières		58 349	81 002		
exceptionnelles			71 770		

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	27 830	27 830	
Personnel et comptes rattachés	1 770	1 770	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 101	6 101	
Taxe sur la valeur ajoutée	46 727	46 727	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	14 882	14 882	
Divers état et autres collectivités publiques	265 123	265 123	
Groupe et associés	7	7	
Débiteurs divers	1 046 427	1 046 427	
<b>TOTAL</b>	<b>1 408 867</b>	<b>1 408 867</b>	



## ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	210 974	210 974		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 460	60 460		
Impôts sur les bénéfices	105 895	105 895		
Taxe sur la valeur ajoutée	36 733	36 733		
Autres impôts taxes et assimilés	15 204	15 204		
Groupe et associés	935	935		
<b>TOTAL</b>	<b>430 201</b>	<b>430 201</b>		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 589 287			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	125 260			125 260

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 ans

### Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Dépréciation des valeurs mobilières**

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Disponibilités en devises**

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	268 267
Total	268 267

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 487
Dettes fiscales et sociales	40 942
Total	194 428





## ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

### Subventions

La société a constaté sur l'exercice des subventions d'exploitation relatives aux projets suivants :

- Arrowhead : 18.6k€
- Nano 2022 : 74.7k€
- FlexyRadio : 54.8k€ (reste à recevoir : 265k€)

### Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	2 076 991
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	2 076 991
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	2 076 991
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	2 076 991
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	0
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>	0

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat exceptionnel (hors participation)	433 874	105 895

L'impôt sur les bénéfices de 105 895 est principalement lié à l'opération de réalisation de l'earn out (résultat exceptionnel de 433 874€)

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- COMPTES FOURNISSEURS AVEC SOLDE ANCIEN	26 309	7720000
- REALISATION DE L'EARN OUT	597 372	7751000
- REPRISE PROVISIONS RC EXCEPTIONNELS	71 770	7875000
Total	695 451	
Charges exceptionnelles		
- SOLDE COMPTES URSSAF ET AUTRES TIERS	13 467	6710000
- PENALITES ET AMENDES	1 755	6712000
- SOLDE COMPTES TIERS ANCIENS	165 352	6720000
- SORTIE MAGILLEM COREE	81 002	6756000
Total	261 576	

